



Article publié le 19 septembre 2016

Un 13e corpus pour le Plan de conservation partagée des périodiques

Le Plan de conservation partagée des périodiques Rhône-Alpes, piloté par l'Arald, s'enrichit d'un nouveau corpus consacré à la santé et au paramédical. Le plan compte désormais 1 323 périodiques, conservés par quelques 58 établissements documentaires de la région.

Le nouveau corpus 13 : Santé et paramédical

126 périodiques ont été sélectionnés par les bibliothèques et les structures dépositaires de périodiques pour rejoindre ce corpus.

Axé en premier lieu sur des titres issus de la lecture publique, il a progressivement été enrichi de titres plus spécialisés grâce au travail mené par plusieurs nouveaux partenaires (documentation centrale des Hospices civils de Lyon ; bibliothèques de l'École Santé Sociale Sud-Est de Lyon et du Centre Psychothérapique de l'Ain, centre de documentation du Centre Hospitalier du Vinatier de Bron, etc.).

Les listes complètes des titres et des partenaires du Plan sont à retrouver [ici](#).

Le plan de conservation partagée des périodiques en Rhône-Alpes

À la demande des professionnels, l'Arald a initié en 2005 un plan de conservation partagée des périodiques en Rhône-Alpes, plan dont l'objectif est de répartir entre plusieurs établissements de la région la conservation des titres de périodiques "papier" et "vivants" présents dans les bibliothèques publiques, universitaires, de recherche, spécialisées, dans les services d'archives municipales et départementales ou encore dans les centres de documentation.

Une soixantaine d'établissements partenaires sont engagés dans cette démarche et sont positionnés soit comme « **pôles de conservation** », (s'engageant à conserver durablement des titres parmi les corpus définis), soit comme « **établissements associés** » (s'engageant à compléter les titres conservés à partir des collections dont ces établissements associés se séparent). Un comité de pilotage, rassemblant des professionnels de ces structures, accompagne l'Arald dans la mise en œuvre de ce plan.

Pour quoi faire ?

Le travail autour de la conservation partagée permet, entre autres, aux bibliothèques et aux structures participantes d'apporter une réponse concrète au manque d'espace dans les magasins en rationalisant les acquisitions et la conservation. Il permet également de proposer à un large public un accès facilité à des collections répertoriées, complètes et localisées.

Les autres actualités de la conservation partagée

En plus de la création de ce nouveau corpus, trois autres corpus ont été mis à jour et enrichis de nouveaux titres :

- Corpus 6 : musique et danse
- Corpus 8 : sport
- Corpus 10 : arts du spectacle et cinéma

Et ensuite ?

Un nouveau corpus est déjà en cours de préparation et devrait être constitué dans les prochains mois. Le comité de pilotage poursuit également la mise à jour des corpus déjà existants pour permettre la conservation de titres plus récents.

Dernière édition : 20 déc. 2024 à 10:52

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/un-13e-corpus-pour-le-plan-de-conservation-partagee-des-periodiques>